

AU CONSEIL COMMUNAL DE GRANDSON

Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal N° 570/15 relatif à l'adhésion au « Groupement forestier 7 » et approbation des statuts.

Les membres de la commission, Messieurs Philippe Perret, Nicolas Perrin et Jacques-André Helfer, ont siégé, une première fois, le lundi 8 février 2016 à 20 h à l'Hôtel de ville, en présence de Madame la déléguée municipale Pascale Fischer, que la commission tient à remercier pour la qualité des informations fournies.

Le 13 décembre 2012, le Conseil communal de Grandson approuvait le principe d'adhésion au Groupement forestier 7, dont les nouveaux statuts ont été acceptés en 2014 par l'ensemble des conseils communaux et généraux des communes membres du Groupement forestier.

La loi forestière a subi des modifications entretemps, si bien que le Conseil d'Etat a exigé une remise à jour des statuts avant leur approbation. Raison pour laquelle une nouvelle commission a été nommée.

Le but de la première séance était d'analyser des nouveaux statuts pour remarques éventuelles à la Municipalité, avec retour au Comité du Groupement forestier. Cette commission n'ayant aucune remarque particulière à formuler sur les nouveaux statuts, elle a demandé à la Municipalité d'en faire part au Comité du Groupement forestier, et d'aller de l'avant avec l'élaboration d'un préavis.

Une deuxième séance de la commission s'est réunie le 1^{er} juin 2016 pour étudier le préavis présenté par la Municipalité concernant l'objet cité en titre. Lors de l'étude de ce préavis, aucune remarque n'a été formulée. La commission n'a pas jugé utile d'y apporter des modifications, et demande donc au Conseil communal d'accepter ces statuts et l'adhésion au Groupement forestier 7.

En conclusion, la commission à l'unanimité de ses membres propose au Conseil:


- Article premier: d'adhérer au groupement " Groupement forestier 7";
- Article N° 2: d'autoriser la Municipalité à signer les statuts du "Groupement forestier 7";
- Article N° 3: d'approuver la dissolution du Groupement des triages forestiers du 7^{ème} arrondissement du Canton de Vaud dès l'entrée en force des statuts du "Groupement forestier 7".

Grandson, le 1^{er} juin 2016.

La commission :


Nicolas Perrin

Jacques-André Helfer


Philippe Perret